



**BOYCOTT DU CTM par la CGT, le SNUTEFE et SUD
du 18 avril 2013 !**

**Ou comment encore RETARDER le dossier
DES CONTRÔLEURS DU TRAVAIL**

Ces organisations syndicales, qui se sont tenues bien loin d'une « *juste reconnaissance des CT* » en les abandonnant à leur revendication pendant 5 ans, soit en évitant toute prise de position concrète, soit en proposant des grilles irréalisables et irréalistes, **viennent de «tomber les masques», une nouvelle fois !**

Pour mémoire :

*Après avoir tenté d'arrêter un processus qui leur a échappé (PTE contrôleurs/inspecteurs), en s'adressant à la représentation parlementaire (UMP-janvier 2013) qui a saisi, **sans succès**, le Conseil constitutionnel, elles continuent « cette lutte » aujourd'hui :*

Comment gagner du temps ?

**POUR RÉDUIRE À NÉANT LES PREMIERS PAS D'UNE
«JUSTE RECONNAISSANCE DES CONTRÔLEURS DU TRAVAIL »**

Boycotter le CTM de ce jour !

- Ce dernier devait traiter de « **la revalorisation de la situation statutaire des contrôleurs du travail** » aux conditions suivantes :
 - 1) **la mise en extinction du corps** qui préserve le statut particulier des contrôleurs du travail ;
 - 2) **la revalorisation indiciaire du corps** par l'application des grilles qui ne sauraient être inférieures à celles mises en place dans le cadre du NES.

Aujourd'hui, elles s'abritent derrière la saisine du ministre pour l'ouverture d'une négociation « politique » sur ce dossier ! ???

Depuis 2008, l'UNSA ITEFA n'a cessé de réclamer la grille, de A type, pour TOUS les contrôleurs du travail (CT) !

Mais où étaient-elles donc pour appuyer cette revendication légitime ?

Contrôleurs du travail ! NE SOYEZ PAS DUPES !

L'UNSA ITEFA demande une **revalorisation sur 5 ans**, temps de la mandature, pour **TOUS** les CT ! **540 postes : c'est trop peu !** L'UNSA ITEFA revendiquera fermement notamment leur promotion par la voie de PTE massifs.

Paris, le 18 Avril 2013

